



TRAIT D'UNION SAINT-PIAT ET SES HAMEAUX

Le mot du Maire

Après quelques semaines de vacances qui, je l'espère, vous ont été profitables, nous nous réunissons un temps moment de cette fin septembre.

Une fois encore la rentrée des classes s'est effectuée dans de bonnes conditions. Le nombre d'élèves est en baisse. En effet, alors que les années précédentes un peu plus de 300 élèves fréquentaient notre regroupement pédagogique, il n'en sont plus que 250 aujourd'hui. Deux mois supplémentaires par classe, autant en "primaire", mais certains qui vont se pointer qui être bilingue à leur école et ont encouragés.

Le Syndicat Scolaire met à la disposition des enfants 14 salles dont 12 essentiellement dédiées à la classe, les 2 restantes étant affectées aux différents travaux de groupes. Ajoutons-y 1 salle polyvalente pour les ateliers de maîtrise des enfants en "maternelle" et la mise à disposition par notre Maire de la Salle des Fêtes si ce doit être ponctuellement par semaine.

Tous le reste, notre Syndicat Scolaire n'a plus de Président. Monsieur Charbon avait donné sa démission. J'espère qu'à la dernière

réunion du dit Syndicat Scolaire aucun de ses membres ne s'est porté candidat un poste vacant de la Présidence.

Il est important de rappeler que en juin dernier une modification des statuts concernant le financement de ce Syndicat a été déapprouvée par les élus de notre Commune. Cette modification stipule que, pour les interventions futures, la répartition de la charge annuelle ne se fera plus au nombre d'enfants scolaires mais proportionnellement au nombre d'habitants de chacune des 4 Communes concernées.

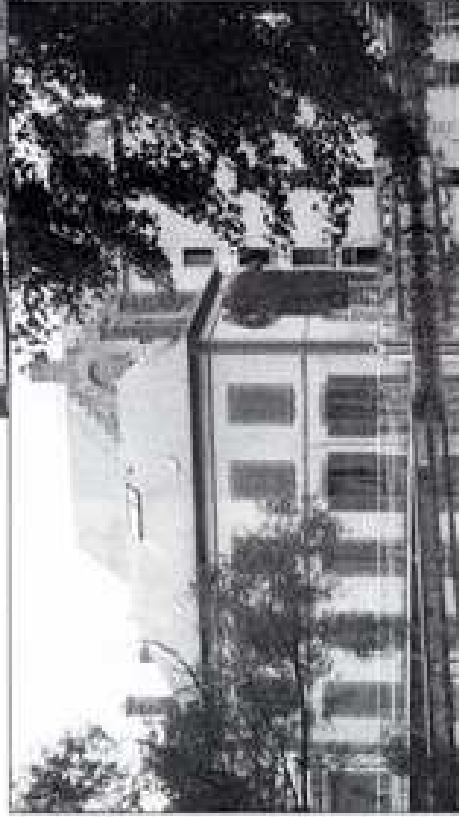
L'arrêté s'est fait au sein du Conseil Municipal pour refuser ce nouveau mode de calcul et pour approuver la démarche de Monsieur Charbon. Au vu de ce qui se passait réellement nécessaire de construire

de nouvelles classes, les élus de St Piat n'y avaient formé qu'à la condition expresse et clairement exprimée d'un financement au nombre d'enfants scolaires, lors, à ce jour, une participation de 350 000 F de la part de Saint-Piat. L'occupation de la modification prévue serait pour conséquence une augmentation substantielle de cette participation prévue par la même occasion dans le budget de façon non négociable.

Le Conseil Municipal, pourtant très attaché au bon fonctionnement de l'école, ne peut toutefois admettre que les habitants de Saint-Piat participent encore plus à une dépense découlant directement d'une évolution choisie et voulue par des Communes voisines.

La répartition des locaux de la Maire est

Photo: Bureau de l'Architecte (E.-M.-L.) - 1 Place de la Liberté



en train. Alors, lorsque vous recevrez le présent bulletin, notre objectif se fera dans un bureau derrière la Grande Salle richelieu et on y accueillera par la porte côté gauche face à la Maire.

Une illumination plus importante et plus diversifiée est prévue pour Noël (en 2000). A tous les ans avec de passer des lumières pour que notre village soit visible en cette fin d'année emblématique. Un concours de lanternes les plus poliment décorées et allumées aura lieu.

Bonne lecture de ce Trait d'Union.

J.-P. Binet

Les traditions grogneuloises se perpétuent !

1997, 1998, 1999. Pour la troisième année consécutive, le premier dimanche de septembre est un jour de fête à Grogneuil. Les habitants, venus des nombreux (ils étaient près de cent), se sont réunis sur le Larris le 5 septembre dernier.

Dès la veille, les membres du comité, aidés de nombreuses bonnes volontés, mises à contribution, cueillaient, préparaient, épéchaient, enveloppaient...

Car, en plus du repas-festif, deux surprises attendaient les convives ! Le matin, dès l'aube, chacun s'activait pour le montage des tentes et l'installation des tables. Les menus, un par personne, étaient numérotés, ce qui allait en intriguant plus d'un. Ce matin-là, Grogneuil était aussi une étape pour un rallye de vieilles voitures. Le ballet entre ces dernières et les tracteurs qui appartaient le matériel de la fête ne manquait pas de pittoresque.

L'heure du déjeuner arrivée, les convives se sont retrouvés pour l'après-midi. Didier Coalen, président du Comité, a prononcé quelques mots d'accueil avec une mention spéciale aux nouveaux venus récemment installés dans le hameau. Sur un panneau on pouvait revoir les photos souvenirs des repas des années précédentes, ainsi que des vieilles cartes postales de Grogneuil dont certaines remontaient au début du siècle.

Les cuisinières avaient fait des merveilles, tant pour les yeux que pour les



papilles. Des amuse-gueule, des décorations gourmandes, accompagnaient un Coquelicot du Val de Loire.

Avant de passer à table, l'ensemble de la compagnie fut invité à se rendre un peu plus loin sur le Larris pour la photo de groupe prise par Serge Beaunard, journaliste de l'Echo Républicain (Cette photo a eu les honneurs de la presse dans l'Echo du 16 septembre).

Il fallait ensuite passer aux choses sérieuses et les convives ont pris place après s'être servis de succulentes entrées produites et préparées par une équipe dynamique coordonnée par Mireille Zygmunt. On reparlera longtemps des haricots marines qui ont eu beaucoup de succès !

Ce fut ensuite un savoureux jambon d'York braisé (et sa sauce) dont la préparation était assurée par Claude Bigot et sa famille.

L'accompagnement (pommes de terre sous la cendre et haricots verts était une préparation collective).

Pendant le fromage, en guise d'intermède, on tira une tombola. Grâce à la générosité de nombreux sponsors (qui furent remerciés explicitement), il y eut un souvenir pour chacun. Pour clore ce joyeux épisode de la journée, la gagnante du tirage spécial (prix de Grogneuil) remporta une cafetière électrique. (Mme Hervien Chantal).

On approuva ensuite les desserts du chef (Pascal Carris) qui ont regalé petits et grands.

Après le café et le jusse-café, la musique invitait les valseurs, amoureux.

Tard dans l'après-midi et jusqu'à la montée de la nuit, on dansait et conversait sur le Larris.

Avant de se séparer, on se prêtait à faire des projets pour l'année prochaine ne tout en évoquant les souvenirs communs. En inscrivant l'histoire de notre hameau dans la dynamique des projets d'aujourd'hui, ce jour de fête est un nouveau départ pour une année de convivialité et d'amitié.

Isabelle de Lambertier



1. Cette fête n'auroit pu se faire sans le précieux concours de tous ceux qui ont prêtés les armes, les tables, la vaisselle. Le comité de Grogneuil tient à les remercier bien vivement.

2. Les organisateurs tiennent à remercier bien vivement les magasins Saint, Interminche, Biscuiterie et Lander ainsi que le Crédit agricole et le garage Lohm (Puygou) d'avoir contribué à la réussite de cette fête par leur générosité.



Saint-Piat
animation
musicale

Jazz Time Blues

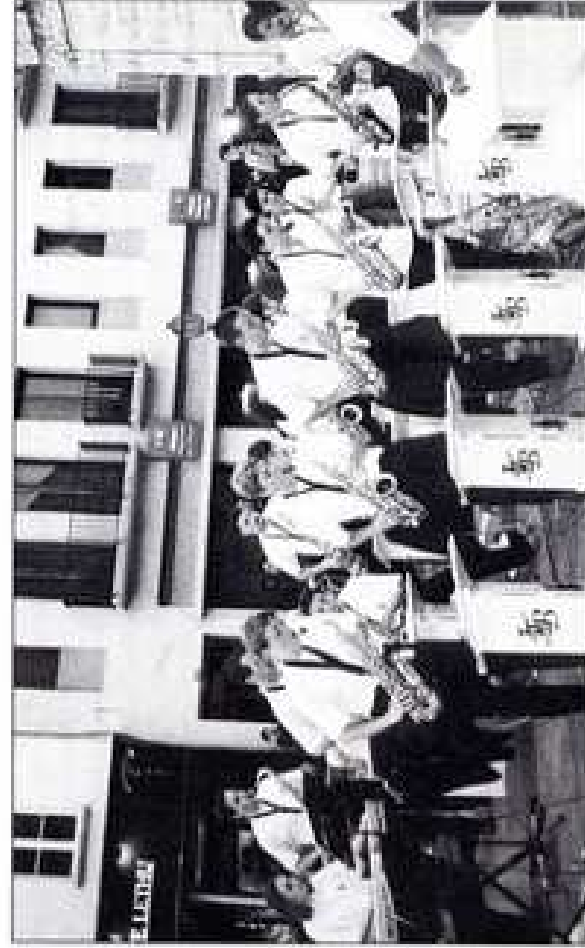
Le Jazz Time Blues, Association pour la Diffusion de la Musique Jazz dans le canton de Maittenon est domiciliée à Saint-Piat. Notre formation est présente dans la vie culturelle de la région depuis 1983 (concerts à Saint-Piat, Maittenon, Chartres, participation aux retraites de diplômés de L'École de Musique de Maittenon, Fête de la Musique de Maittenon mais également Chartres, ouverture du Festival International du Film à Manners, invitation des 10 ans de la Maison des Jeunes et de la Culture de Chartres, Concert avec l'Harmonie de Chartres, Soirées Estivales de Chartres 1999, animation messe de mariage.)

Deux possibilités s'offrent à notre public :

Une formation complète soit :
26 musiciens

Une quintette de saxophones avec
section rythmique

Le Jazz Time Blues s'efforce de développer la culture musicale de ses membres, tous pour la plupart de l'École de Musique de Maittenon. Depuis sa création, l'ensemble est devenu une formation très soudée, d'où l'idée du Directeur Artistique : Alain Cadeneu (Professeur de Saxophone à L'École de Musique de Maittenon) d'enregistrer un CD 2 titres fin septembre 1999.



Prochains concerts de notre formation

Le quartet de saxophone part au Portugal à Lisbonne fin novembre 1999

Concert le 15 décembre 1999 à Léves

Dimanche 30 janvier 2000 Salle des Fées de Saint-Piat
(Lancement de notre CD)

Soirées Estivales de Chartres 2000

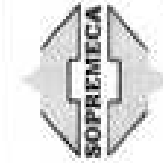
Fête de la Musique Chartres

A bientôt dans les salles

Musicalement

Le Président

Alain Cadeneu



SOCIETE
DE PRECISION
MECANIQUE
GROUPE HUREL-DUBOIS

11, rue du Luxembourg
28130 SAINT-PIAT

02 37 32 33 77

Télécopie : 02 37 32 30 65

MAUREL MOTO

Vente et Réparation - Toutes marques
Route et tout terrain - Accessoires



Yamaha
Piaggio
Gas Gas
Morrisa



21, rue de la Fente
28130 MAINTENON
Tél. 02 37 27 66 04
Fax 02 37 27 16 03

**AU BON ACCUEIL
Bar Restaurant**

Billard Français

70, rue de la République
28130 SAINT PIAT

02 37 32 30 77

Saint-Piat La Bibliothèque

La bibliothèque et l'école

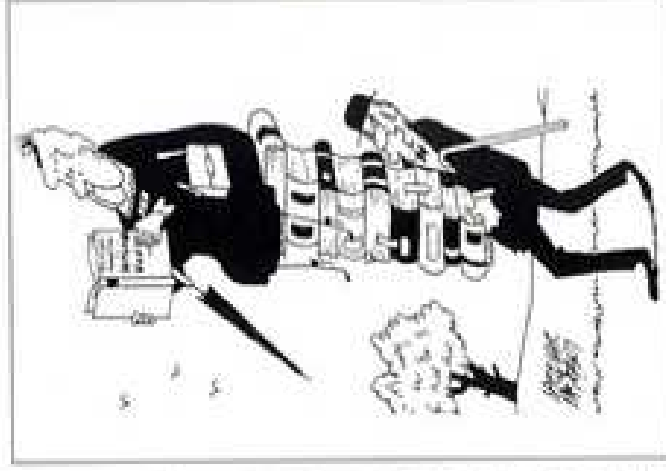
Ça y est ! La rentrée a eu lieu, l'école et les vacances ne sont plus qu'un souvenir. Chacun de nous a repris ses habitudes. Nous repartions donc pour une année au sein de la bibliothèque. Depuis la mi-septembre, les premières ont repris aux mêmes jours et aux mêmes horaires :

le lundi de 16 h 30 à 18 h 30 ;
le mercredi de 15 h 00 à 17 h 00 ;
le samedi de 11 h 00 à 12 h 30.

La rentrée est pour nous également le départ d'une nouvelle année de collaboration et d'animation avec l'école.

L'année dernière, la classe de petite section de maternelle voulait visiter à nos deux animatrices le mardi matin. La classe est partagée en deux groupes et chaque groupe reste environ 3/4 d'heure. Notre rôle est essentiellement de les familiariser avec les livres. Il arrive que nous fassions déjà un petit travail de recherche avec eux, lorsque la maîtresse leur demande de trouver parmi les albums le thème qu'ils abordent en classe (les différentes saisons, Noël, les mois et les semaines, les arbres...). Nos animatrices se terminent toujours par la lecture d'histoires que petits et grands apprécient toujours.

En ce qui concerne les classes primaires, 6 classes (dont 1 excusée) viennent à la bibliothèque le mardi matin et le jeudi après-midi. Les maîtresses abordent l'activité bibliothèque de différentes façons. Pour certaines, il s'agit simplement d'un prêt de livres. Pour d'autres, la bibliothèque est un lieu de recherche et de travail. Dans ce



cas, la séance de 1 heure 30 en classe entière : les élèves cherchent des documents sur des thèmes abordés en classe (en histoire, géographie, sciences ou même biographie d'écrivains...). Nos trois animatrices les guident dans leur recherche.

Au cours de l'année passée, avec la classe de Madame Cassard - CE1 - (qui est également trévéole à la bibliothèque), nous avons mis en place des animations relatives aux fonctionnements de la bibliothèque, à la consultation des livres, etc... Madame Liment et Madame Cassard avaient suivi un stage à la BDP sur l'accueil des classes en bibliothèque. Tout au long de l'année, nous avons donc organisé des animations sous forme de petits jeux. La séance durait 3/4 d'heure et la classe était séparée en deux groupes. Il y avait bien sûr le prêt d'un livre et nous finissons toujours la séance par la lecture d'un petit roman.

Les animations sont très enrichissantes, aussi bien pour les enfants que pour nous. Grâce à elles, ils comprennent mieux les systèmes de cotations et de classifications des livres, ils se repèrent plus facilement dans l'espace bibliothèque et respectent donc davantage ce lieu de travail et de recherche par une attitude plus calme. Pour nous, ces animations permettent de mieux connaître les enfants et de répondre plus facilement à leurs besoins en matière de lecture. Les enfants viennent à la bibliothèque avec un grand plaisir. Le fait de « travailler » avec d'autres personnes

(nous réunis 3 animatrices à chaque séance) dans un cadre autre que celui de leur classe leur apporte sans aucun doute un « plus ».

Afin d'étendre nos animations à d'autres classes, nous avons rencontré l'équipe enseignante au début du mois de septembre. L'ensemble des instituteurs a paru intéressé par nos activités et un calendrier est en cours. Il est évident que ces activités ne peuvent se faire qu'en collaboration étroite avec les enseignants, nous sommes à leur écoute afin de répondre toujours mieux à leur attente et à leurs besoins.

G. Liment

Entreprise de Peinture Bernard BRAZY

> Revêtements > Revêtements murs et sols
> Vitres de réparation
> Double vitrage > Surréage

B.P. 8 - 28130 MEVOISINS

Tél. 02 37 32 41 24
Fax 02 37 32 44 57

MENUISIER Artisan

**PATRICE
ECUYER**

Menuiseries Extérieures
Traditionnelles et Rénovations
Agencement

15, rue de Dionwal - SAINT PIAT

02 37 32 46 25

POINT-COURSES

BMU

“LE CANTER”

20, rue du Soleil d'Or
28000 CHARTRES



• Saint-Piat
• Mévoisins
• Chartainvilliers
• Soulaire

Amicale des anciens combattants

Sur proposition des responsables d'Associations des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du canton de Maintenon, il a été décidé la création de l'U.L.A.C. (Union Locale des Anciens Combattants et victimes de guerre).

Le but de l'U.L.A.C. est de fédérer les efforts du monde combattant, par une entente entre les générations du feu, afin de perpétuer le souvenir.

Il ne s'agit donc pas de remplacer les associations patriotiques existantes qui garderont leur autonomie, mais il convient d'exposer les objectifs de l'U.L.A.C. et les moyens pour y parvenir.

Il est apparu aux responsables des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre que l'union apparaissait comme le meilleur moyen pour défendre les revendications auprès des instances départementales.

L'U.L.A.C. en tant qu'élément fédérateur des différentes associations permet un réel rapprochement avec les maires, notamment pour l'organisation des différentes cérémonies du souvenir.

Le rassemblement des différentes générations du feu au sein de l'U.L.A.C. apparaît comme la meilleure garantie pour perpétuer le souvenir au présent et dans le futur.

Il a été élu un bureau dont il convient d'en présenter les membres :

Président : Marcel LEROUX
Vice-Président délégué : Claude BUSSON
Secrétaire : Michel VACCA
Secrétaire adjoint : Claude LE CAM
Trésorier : Jean SEGALIN
Trésorier adjoint : Jean-Claude TART

Ce bureau est élu pour un an, le tiers sortant étant rééligible.

Claude Buisson

Chronique de la mémoire

Pourquoi place de la mairie "Marcel Binet".

Né à Saint-Piat il aurait eu 100 ans le 22 octobre de cette année.

Engagé volontaire en 1917 à l'âge de 18 ans, cultivateur à Grugny, mobilisé en 1939. Sous l'occupation il fut arrêté le 17 avril 1944 après avoir été dénoncé pour avoir caché et aidé un parachutiste anglais à reprendre les combats.

Nommé maire de Saint-Piat le 17 mai à titre posthume.

Il a connu la torture dans les prisons de Chartres, Orléans, Compiègne avant d'être déporté vers Dachau avec d'autres personnes de Grugny. Nous ne l'avons jamais revu. Un témoin d'Épernon nous a confirmé sa mort dans le wagon de l'enfer.

Le 11 novembre nous faisons une messe en sa mémoire.

Nous convions les personnes qui ont connu Marcel à se joindre à nous en l'église de Saint-Piat.

Famille Binet

TAXI GENEVIÈVE



TOUTES DISTANCES
TOUS LES JOURS
À TOUTE HEURE
HÔPITAUX - AÉROPORTS

72 rue de la république
28130 SAINT-PIAT

Tél. 02 37 32 36 31

DIMINUTIF



Véronique Lécuyer

COIFFURE
HOMME - DAME
Sur rendez-vous

44, rue de la République
28130 SAINT-PIAT

02
37
32
30
11

Antiquités Brocante

Serge Lordereau

Ouvert 7/7 jours
de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30

Débaras Greniers
Achats de Meubles
et Objets Anciens

16, rue de Drouval - 28130 SAINT-PIAT

02 37 32 42 86

Bar des Sports



TABAC ✓ PÊCHE
CHASSE ✓ VVS
AMORDES ✓ ESCHE

Tél. 02 37 32 30 04

Cartes : Dimanche après-midi
Lundi toute la journée

Saint-Piat CLUB DE LA VALLÉE

4 JUILLET

Comme annoncé nous avons effectué notre voyage de printemps "Balade entre Loire et Cher".

Les 47 participants étaient au rendez-vous fixé de bon matin à 6 h 45. Après avoir traversé des villages verdoyants et fleuris nous arrivons vers 9 h 30 à Chissay en Touraine pour être accueillis à la distillerie "Fraise Or". La visite guidée nous apprend la préparation, selon la tradition, des liqueurs faites de macération de fruits sans apport aucun de produits de synthèse. Une dégustation est offerte au choix de chacun.

Nous repartons à Montrichard pour une croisière sur le Cher à bord du "Léonard de Vinci". Un guide nous explique le passage d'écluse, le barrage à aiguilles de bois. Mais la grande découverte pour tous est le passage sous le pont qui relie les deux rives et où a été construite la prolongation du château de Chenonceau sur deux étages. Nous passons sous le pont et voyons le château sous un aspect tout autre que celui que nous connaissions.

Il est temps de songer à se restaurer, aussi partons-nous à Antrèche (entre Anchoise et Château Renaud) pour nous rendre à l'auberge Beaumarchais où nous est servi un repas succulent et peu courant puisqu'à base de sanglier. Nous montons ensuite dans un petit train pour visiter la réserve où vivent



en liberté des grands gibiers d'élevage (lissons, cerfs, daims, moutons de Corse, autruches...). Un guide nous donne toutes explications fort intéressantes sur leur mode de vie, de reproduction etc.

Nous prenons le chemin du retour en nous arrêtant pour visiter une cave à vins de Touraine.

Nous arrivons à Saint-Piat vers 20 h 30 heureux de cette bonne journée.

29 JUILLET

La Croix Rouge organise et offre un pique-nique interclubs. Cette année il eut lieu à Saint-Prest dans la salle des fêtes en raison d'un temps incertain.

L'ambiance est très agréable. Plusieurs adhérents de notre club y participent.

20 JUILLET

Ce sont presque tous nos adhérents qui participent au pique-nique que nous organisons à la salle des fêtes. Chacun apporte "ses spécialités" qui sont partagées dans l'amitié. Cette réunion remporte toujours un grand succès.

10 SEPTEMBRE

Voyage à Paris pour visiter La Conciergerie, le Palais de Justice et la

Épicerie

MIHAJLOV

42, avenue de la République
28130 Saint-Piat

Tél. 02 37 32 37 38

IDÉES PAYSAGES

Jérôme TRUFFERT

Aménagement et entretien
d'espaces-verts

3 rue des Dolmens
28130 SAINT-PIAT

Tél./Fax : 02 37 32 40 79

PLOMBERIE CHAUFFAGE

Marc ROBILLARD

10, bis rue des Martels
28130 SAINT-PIAT

02 37 32 36 12

Saint-Piat CLUB DE LA VALLÉE

Sainte Chapelle. Puis une promenade en bateau mouche sur la Seine.

42 participants étaient au départ à 8 h.

La Conciergerie : doit son nom au "concierger" qui était le gouvernement de la maison du Roi. En 1793 après la chute de la monarchie, la Convention en fait une prison où furent condamnés à mort plus de 2 700 sujets dont la Reine Marie-Antoinette et 21 députés girondins parmi lesquels Robespierre. En 1914 la Conciergerie cesse d'être une prison et devient monument historique. Extérieurement le bâtiment a conservé la Tour de l'Horloge et les trois tours rondes sur la façade bordant la Seine.

Le Palais de Justice : jouxte la Conciergerie. Nous traversons et admirons l'immense Salle des Pas Perdus et parcourons deux salles dont la Cour d'Appel.

La Sainte Chapelle : bâtie sur le flanc du Palais de Justice sous Saint-Louis (1242-1248). Ce chef-d'œuvre d'architecture gothique dû au maître Pierre de Montreuil comporte deux chapelles : la basse pour les "gens du bas" et la haute pour la "noblesse". Les magnifiques vitraux du XIII^e siècle sont les plus anciens de Paris. Ils comportent 1 134 scènes qui forment une gigantesque Bible historique de 618 m². Plusieurs scènes nous sont expliquées par notre guide. Nous

admirons également dorures, sculptures et statues. Saint-Louis, très pieux, voulait y conserver les reliques de la Passion. La Sainte-Chapelle fut la première cathédrale de France, avant N.-D. de Paris.

Après un repas pris dans les environs nous nous rendons sur les bords de la Seine pour effectuer une promenade en bateau mouche. Au cours de celle-ci nous admirons divers monuments (le Louvre, le Musée d'Orsay...) et passons, entre autres, sous le Pont-Neuf qui, malgré son nom, est le plus ancien (1604) et le Pont de l'Alma avec son fameux zouave.

Après cette dense journée nous regagnons Saint-Piat la tête remplie de connaissances nouvelles.

Nous allons maintenant penser à organiser un voyage-spectacle en fin d'année qui sera la dernière du siècle.

Nous vous rappelons que notre vente d'articles confectionnés par nos adhérents aura lieu le 21 Novembre. Nous espérons que vous serez nombreux à venir nous encourager. D'avance, merci.

Venez rejoindre le Club de la Vallée !!!

G. André
La Secrétaire



EBENISTERIE MENUISERIE

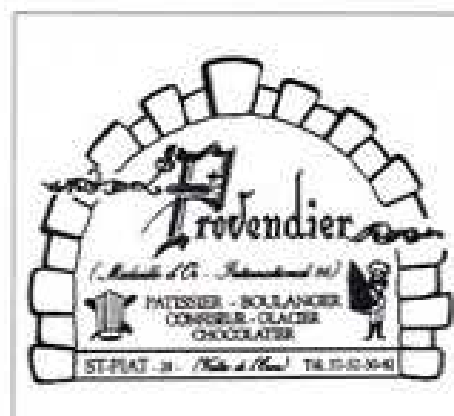
Meubles sur mesure
Agencement - Escalier

SARL J. COGNEAU

15, rue de Dionval - 28130 SAINT-PIAT

02 37 32 49 12

Fax. 02 37 32 33 84



Saint-Piat et la révolution (suite)

LE TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

À Saint-Piat, dans la demeure aujourd'hui occupée par Mr et Mme Provendier siégeait un Tribunal Révolutionnaire et la grande maison sise au 50 rue de la République servait de prison. Dans les lignes qui suivent nous tenterons de dépeindre ce que fut ledit Tribunal Révolutionnaire.

À PARIS

Le 6 Avril 1793 est constitué un Comité de Salut Public qui devient un véritable pouvoir exécutif. À partir du 10 Juillet son autorité ne connaît plus de bornes et il impose à la France une dictature collégiale qui ne se prive pas de faire arrêter et exécuter.

Le Comité de Salut Public est le cerveau de la Terreur, le Tribunal Révolutionnaire en est le bras. Avec lui il n'est pas question de séparation des pouvoirs : le judiciaire est entre les mains de l'exécutif qui est maître du législatif.

En Mars 1793 l'invasion étrangère menace, l'insurrection gronde à Paris :



Saint-Piat et la révolution (suite)

les conditions sont propices à l'instauration d'un véritable tribunal révolutionnaire réclamé par Camille Desmoulins soutenu par Danton. Le 10 Mars nuit le tribunal criminel extraordinaire qui devient Tribunal Révolutionnaire le 28 Octobre. Il est habilité à connaître de "toute entreprise contre-révolutionnaire, de tout attentat contre la liberté, l'unité, l'indivisibilité de la République, la sûreté intérieure et extérieure de l'État, et de tous les complots tendant à rétablir la royauté ou à établir toute autorité attentatoire à la liberté, l'égalité et la souveraineté du peuple, soit par les fonctionnaires civils ou militaires ou simples citoyens".

Dans sa forme première le Tribunal Révolutionnaire comprend, entre autres, un accusateur public, dix juges et trente jurés tous "actifs" actifs de la Terreur, tous Jacobins, tous acquis à Robespierre. Puis devant la multitude des "traîtres" ou des "conspirateurs" qui surcharge les affaires, le Tribunal est démultiplié en quatre sections.

La procédure est celle d'une justice expéditive qui sera encore simplifiée et accélérée le 10 Juin 1794. Désormais il n'y aura plus d'instruction écrite (à quoi bon perdre du temps ?), plus d'interrogation préalable ni de défenseurs (pas de pitié pour les traîtres !), plus d'autre verdict que l'acquiescement ou la mort ("Il ne s'agit plus de punir, il s'agit d'anéantir").

Sont traduits devant le Tribunal Révolutionnaire ceux que désignent la Convention, le Comité de Salut Public ou le Comité de Sûreté Générale.

Un homme résume et symbolise le système : l'accusateur public Fouquier-

Tinville. Il ordonne des arrestations, décide de traduire les suspects devant le Tribunal, soutient l'accusation (toujours déterminante) reçoit le bourreau et fixe le nombre quotidien des charrettes de condamnés.

EN PROVINCE

Le Comité de Salut Public délègue à travers toute la France des "Représentants du Peuple en mission". Nantis de pouvoirs illimités, ils se comportent à l'échelle locale en missionnaires de la Terreur. La circulaire du 23 Janvier 1794 leur dicte la conduite à tenir : "Marche le flambeau d'une main, éclaire ceux que d'antiques préjugés aveuglent encore. Le glaive de l'autre, frappe les scélérats, sois terrible aux conspirateurs, Réclame leurs têtes !"

Dopés par ces instructions impératives les "Représentants en Mission" se montrent inexorables et font du zèle. C'est partout une frénésie d'accusations, d'arrestations, de condamnations aux dépens de ceux qui sont tenus pour traîtres, lâches ou fripons, voire simplement des attardés de l'Ancien Régime ou des nostalgiques de l'ancien culte chrétien. On pourvoie le Tribunal Révolutionnaire de Paris, celui de sa juridiction, ou pratique des exécutions de masse. "Quand je vous donne un noble ou un riche à juger, vous ne devez pas le regarder comme innocent" (Lebon, représentant en mission à Arras). "Je vois que tous les ci-devant ducs, comtes, vicomtes, marquis... et leurs familles vont dans ce pays d'arrestation en arrestation, j'extirperai ce chancre" (Dumont, représentant en mission dans la Somme).

LE BILAN DE CETTE JUSTICE D'EXCEPTION

Il y a eu inflation pénitentiaire : elle est difficile à chiffrer. Les statistiques les plus plausibles situent entre 100 000 et 300 000 le nombre de détenus. Les maisons d'arrêt sont pleines. On convertit des hôtels, des couvents et des demeures privées en centres de détention. Pour faire le vide en exécution, l'accusateur public résout le problème "Les choses n'ont jamais bien tant qu'on en guillotina pas une centaine par jour".

Le bilan des exécutions consécutives à des condamnations "légales" approche 17 000.

Pour le Tribunal Révolutionnaire de Paris, dans ses seize mois d'activité 2 627 sentences capitales sont prononcées.

Le drame des condamnations et des exécutions est qu'elles relèvent de l'arbitraire et même du hasard presqu'autant que de la vengeance ou de la justice.

Isabelle Piprot de Meursin est condamnée pour s'être portée à l'attaque du Comité de Salut Public, qu'importe qu'on s'aperçoive qu'elle est paralysée des deux jambes ! Louise Laval de Montmorency qui a 72 ans n'entend pas les questions que lui pose le Tribunal : elle est atteinte de surdité "C'est bon ! Créffier écrivez qu'elle a conspiré sourdement !". De ces "mauvaises erreurs" Fouquier-Tinville ne s'émue guère : de toute façon il ne s'agit pas de sans-culottes et il faut faire vite. Fouquier-Tinville voulait juger une duchesse de Biron : on lui dit qu'il y en a deux "Soit. Deux valent mieux qu'une seule !".

Jacques Deberly

Quels sont les impôts locaux ?

Les impôts locaux concernent essentiellement quatre taxes obligatoires

LES TAXES	PAR QUI ET SUR QUOI SONT-ELLES DUES ?	SUR QUELLES BASES SONT-ELLES DUES ?
La taxe d'habitation	Elle est due par les PERSONNES QUI OCCUPENT À QUELQUE TITRE QUE CE SOIT, DES LOCAUX D'HABITATION, qu'il s'agisse de leur résidence principale ou secondaire.	Elle est calculée à partir de la VALEUR LOCATIVE BRUTE DES LOCAUX ÉVALUÉE PAR LES SERVICES FISCAUX DE L'ÉTAT ET DE LEURS DÉPENDANCES À LAQUELLE S'APPLIQUE LE TAUX VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL. La valeur locative brute peut bénéficier d'abattements (obligatoires et/ou laissés à l'arbitrage de la commune).
La taxe foncière sur les propriétés bâties	Elle est due par les PROPRIÉTAIRES DE BIENS IMMOBILIERS QUI ONT LE CARACTÈRE DE CONSTRUCTION, C.A.D les MAISONS et IMMEUBLES À USAGE D'HABITATION, LES LOCAUX À USAGE INDUSTRIEL (usines, ateliers, hangars) et les LOCAUX À USAGE COMMERCIAUX (boutiques...)	Elle est calculée à partir de la VALEUR LOCATIVE BRUTE ÉVALUÉE PAR LES SERVICES FISCAUX DE L'ÉTAT DIMINUÉE D'UN ABATTEMENT de 50 % À LAQUELLE S'APPLIQUE LE TAUX VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.
La taxe foncière sur les propriétés non bâties	Elle est due par les PROPRIÉTAIRES DE TERRES ET TERRAINS DE TOUTE NATURE ET NON RÉCOUVERTS DE CONSTRUCTIONS (sauf exonération prévue par la loi)	Elle est calculée à partir de la VALEUR LOCATIVE BRUTE ÉVALUÉE PAR LES SERVICES FISCAUX DE L'ÉTAT DIMINUÉE D'UN ABATTEMENT FORCÉTAIRE DE 20 % À LAQUELLE S'APPLIQUE LE TAUX VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.
La taxe professionnelle	Elle est due par les PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI EXERCENT À TITRE HABITUEL, UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE, NON SALARIÉE (entreprises, commerçants, artisans, professions libérales...)	Elle est calculée à partir : <ul style="list-style-type: none"> • d'une fraction du montant des salaires en général ou pour certaines activités d'un % des revenus • dans la plupart des cas de la valeur locative des immobilisations corporelles : valeur locative des locaux et terrains utilisés et valeur locative des autres équipements (matériel, outillage, mobilier de bureau...) <p>À LAQUELLE S'APPLIQUE LE TAUX VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.</p>

Jacques Debeverly

**Au bord
de l'Eure**

Chez Odile et Pascal



CAFÉ - BAR 7/7 JOURS
☎ 02 37 32 46 03

CONFORTEC

Chouffage - Plomberie - Zinguerie

Gérant

Pascal NOYON
successeur de Rémy Hache

Tel. : 02 37 32 31 32
Fax : 02 37 32 44 40

Z.A. les Petits Ruelles
28130 Saint Piat

Ets ROY

Chemin N° 15

CHANGÉ

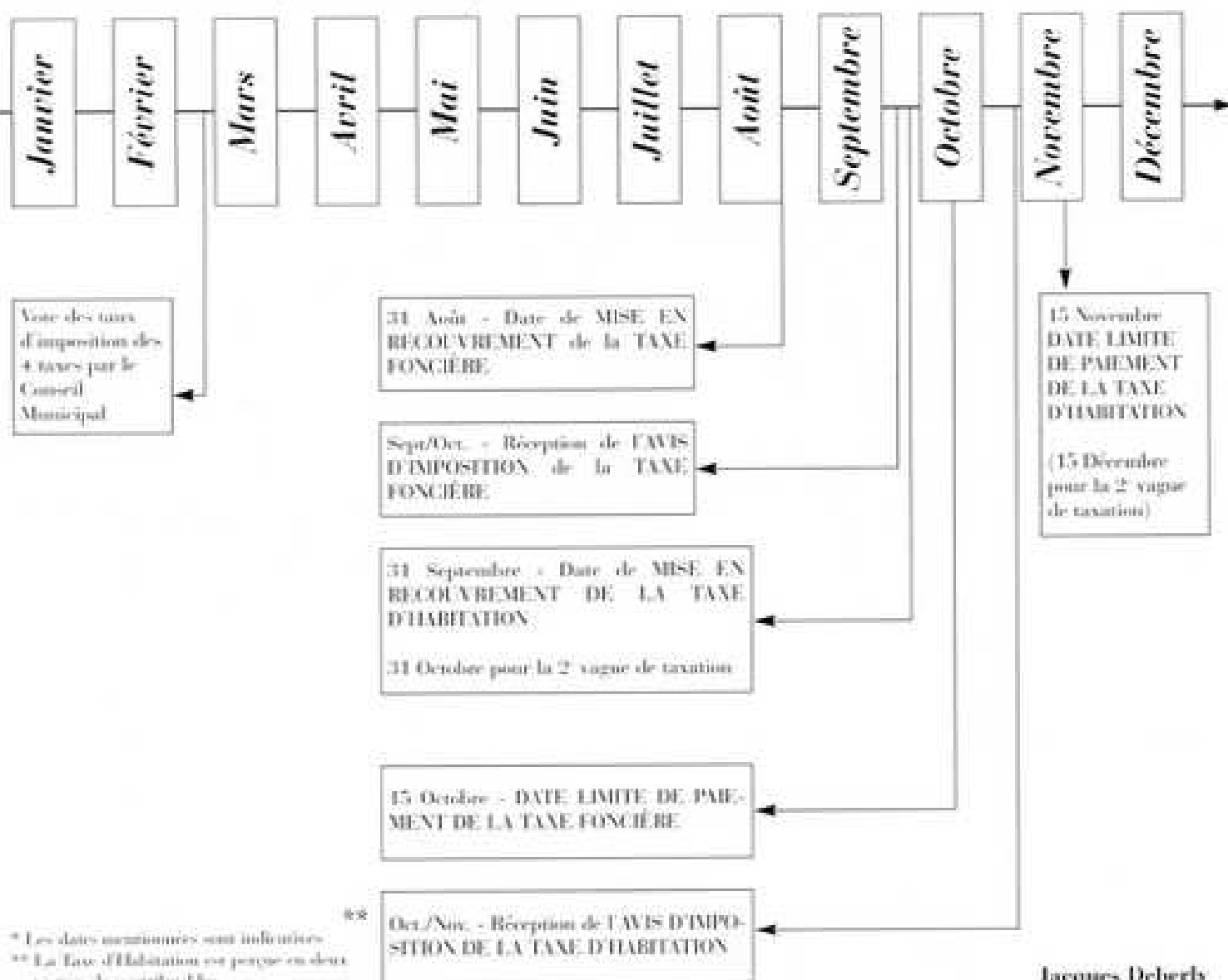
28130 SAINT PIAT

Tél. 02 37 18 57 70

Fax. 02 37 23 02 47

Les étapes des impôts locaux et les dates clés

1. Les Services Fiscaux de l'État déterminent la valeur des logements qui sert au calcul de la taxe d'habitation. Pour tenir compte de l'évolution des loyers, elle est revalorisée chaque année. Pour 1999 les valeurs locatives des propriétés bâties et non bâties sont majorées de 1 %.
2. Le Conseil Municipal décide de son propre taux d'imposition et du niveau d'abattement pour la taxe d'habitation.
3. Le Trésor Public se charge de collecter l'impôt.



**Et si votre assurance garantissait
vraiment votre tranquillité ?**

*Plus simple, plus sûr,
le Crédit Agricole l'a imaginé pour vous.*

4, Place Aristide Briand à MANTENON - ☎ 02 37 27 11 11 - Fax, 02 37 27 15 41

CA
**VAL DE
FRANCE**

Les Taxes Foncières

LE TCVN

Le taux communal est voté par le conseil municipal et appliqué à la base nette d'imposition des propriétés bâties. Il permet de calculer le produit de l'imposition qui revient à la commune. D'autres taxes sont calculés à partir d'un produit voté (ex. : la taxe d'enlèvement des ordures ménagères).

LA BASE NETTE D'IMPOSITION DES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Elle est constituée par la valeur locative brute de la propriété imposable qui est déterminée en lui appliquant un abattement de 50 %.

LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

Cette taxe est prescrite sur le même avis d'imposition que la taxe sur les propriétés bâties. Elle est constituée par la valeur locative brute de la propriété imposable à laquelle est appliqué un abattement de 20 %.

Le taux communal est voté par le conseil municipal et appliqué à la valeur locative nette. Il permet de calculer le produit de l'imposition qui revient à la commune.

LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Revenant au SIRMATCOM de la région de Maine-et-Loire cette taxe permet de pourvoir aux dépenses d'enlèvement et de traitement des ordures. Elle porte sur l'ensemble des propriétés possédées de la taxe foncière sur les propriétés bâties et ne dépend pas du service rendu. Elle peut donc entraîner l'imposition de constructions qui ne produisent pas de déchets ménagers et peut concerner également des propriétaires qui n'utilisent pas ce fait et service. Elle est calculée sur les mêmes bases que la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Son taux est déterminé en divisant le produit voté par le SIRMATCOM par la somme des bases d'impositions (cf. Trait d'Union n° 45 de Janvier 1999).

AVIS D'IMPOSITION

TAXES FONCIÈRES
PRELEVÉES ANNUELLEMENT PAR LE COMMUNAL, LE DÉPARTEMENT, LE RÉGION ET DIVERS PROPRIÉTAIRES

1999

DÉPARTEMENT 28 EURE-ET-LOIR COMMUNE 357 A ST PIAT

CALCUL DU DÉTAIL DES COTISATIONS

	Commune	Région de Maine-et-Loire	Etat (abattement)	Département	Proprié- taire	Taux votés Département	Charges Département	Total Cotisations
Propriétés Bâties	1998	10,21%	%	12,08%	3,00%	%	15,60%	
	1999	10,51%	%	12,14%	3,00%	%	15,50%	
	Surface	5542		5542	5542		5542	
	Nombre	582		673	166		699	2280
	Différence	+51		+45	+10		+4	
	en %	+0,60%	%	+7,17%	+6,41%		+0,47%	
Propriétés Non Bâties	1998	21,96%	%	18,35%	7,45%	%	8,05%	
	1999	22,60%	%	18,44%	7,45%	%	8,02%	
	Surface	133		59	59		133	
	Nombre	30		11	4		11	56
	Différence	+1		+2	0		+1	
	en %	+3,45%	%	+22,22%	0%		+10,00%	

Suppléments pour application des propriétés non bâties

Base "Etat"
 Base "Département"
 Base "Région"

Département "Etat"
 Département "Département"
 Département "Région"

Calculées pour la valeur d'imposition nette (abattement 50%)
 Sur Bâties, Non Bâties, Mixtes
 Dont propriétés

*Cet avis d'imposition est un exemple.
 Les chiffres mentionnés ne sont qu'indicatifs.
 Les taxes ne prévalent en rien de ce qu'ils seront en 2000.*

Produit de gestion de la fiscalité directe locale : **184**

Montant de votre impôt : **2520**

LES FRAIS DE GESTION ET DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

L'Etat prévoit une somme égale à 2 % des cotisations perçues en contrepartie des frais d'établissement des rôles et de dégrèvement.



SAISON 1999/2000

Le Foot pour passer l'an 2000...

La Coupe du Monde est passée à... Saint-Piat. Un an après la victoire des joueurs de l'équipe de France le District d'Eure et Loir présentait dans les stades du département, le trophée historique.

C'est lors du dernier entraînement de juin que Saint-Piat a reçu cette visite. Tous les jeunes joueurs du club ont pu tenir la coupe et poser pour la photo souvenir.

Les photos ont été distribuées lors de la remise des licences 1999/2000.

La saison a repris et le nombre de joueurs et d'équipe a grossi puisque cette année nous engageons :

- les débutants
- les poussins
- les benjamins
- les moins de 13 ans

Les parents bénévoles ou amateurs de football sont les bienvenus pour nous aider à encadrer ces équipes, car nous ne sommes pas nombreux... L'éducation sportive est aussi l'affaire des parents ! Nous vous attendons sur le stade de Saint-Piat.

Encadrement :

Liva Didier et Bervas Cedric
Débutants

Giroux Gérard
Poussins



Légende.

Simonnet Philippe - Giroux Gérard -
Duval J.-Claude
Pour les benjamins
et les moins de 13 ans.

Courant Novembre les adultes qui évoluent en UFOLEP le dimanche matin, passeront pour le traditionnel calendrier.

Merci pour l'accueil que vous leurs réserverez.

Date à retenir :
Bal du Foot le Samedi 27
novembre Soirée Choucroute.

À bientôt sur les stades.

Françoise Simonnet
Présidente A. S. Saint-Piat Football



Travaux Publics Travaux Particuliers

Revêtements de cours et accès - Tennis

NOGENT-LE-PHAYE - BP 237 28004 CHARTRES

02 37 31 61 60

LE SPORT à Saint-Piat



Trophée des Garennes Coupe de l'Orléanais

Après la coupe de l'Eure et Loir en 96 et 97, le championnat d'Eure et Loir en 98, les Garennes de Saint-Piat et la Commune ont accueilli la 3^e Manche de la Coupe Régionale de l'Orléanais de VTT cross-country.

Sous un beau soleil, les meilleurs coureurs régionaux étaient présents

sur le célèbre circuit des Garennes de Saint-Piat. Les Garennes sont parfaitement rodés par ce type d'organisation régionale tant du côté sportif que du côté administratif.

Après cette belle réussite, la commission régionale de VTT, présente, donne son accord pour le futur

Championnat Régional à Changé en l'an 2000 (avec l'aval des organisateurs).

Du côté sportif la course a été marquée par la belle domination du Castelroussin Christophe Liberge, champion régional en titre.



Les meilleurs coureurs régionaux, prêts pour un départ explosif.

MAÇONNERIE - PLÂTRERIE
COUVERTURE - CARRELAGE
PIERRE DE TAILLE

Jean-Claude Le Berre

13, rue de la République
28130 CHARTAINVILLIERS

Tél. 02 37 32 34 54

Garage
«LE DIONVAL»
Carrosserie - Peinture
Réparations toutes marques
Dépôt vente de véhicules d'occasion

15, rue de Dionval
28130 SAINT-PIAT

bureau : 02 37 31 01 07
garage : 02 37 32 45 88
N° SIRET 394 637 789 00014

**Minoterie
Goubet et Cie**

Moulin de l'Orme-Halé
28130 SAINT-PIAT

Tél. 2 37 32 30 03



Trophée des Garennes Coupe de l'Orléanais

Du côté des Garennes de Saint-Piat, malgré quelques baisses d'effectifs en cette fin de saison, les résultats sont toujours présents avec notamment la 2^e place au scratch et la victoire en espoir de Cédric Lochon.

mais aussi la performance de François Bolliot 3^e espoir et de Romain Lieven 3^e junior.

Maintenant les Garennes préparent la saison 2000.

Les Garennes espèrent un accueil aussi chaleureux que l'an passé pour la vente de leurs calendriers.

M. Rocher Bernard



Le podium espoir : les Garennes portent haut les couleurs du club.

Sylvia
Coiffure

Solarium - UVA

16 Place Sadorge
MAINTENON

Tél. 02 37 23 02 02

Christina et Jean
vous accueillent au

MOULIN DE SAINT-PIAT

Terrasse sur l'Eure - Chambres
d'hôtes, salle pour expositions,
réceptions, séminaires.

1 Place Marcel Binet
28130 SAINT-PIAT

Tél. 02 37 32 42 48 et 44 48



HUBERT
Alain

Maçonnerie - Rénovation
Couverture

24, rue de la République
28130 SAINT-PIAT

Tél. 02 37 32 44 54

▶ UN SAINT-PIATAIS 7^e aux championnats de France d'équitation sur poney

Les championnats de France d'équitation sur poney se sont déroulés au parc équestre national de Lamotte-Beuvron du 4 au 11 juillet 1999.

Ces championnats regroupent des disciplines très diverses, allant du saut d'obstacles à l'attelage en passant par des épreuves de jeux équestres. Cette manifestation regroupe chaque année 4 000 cavaliers et 3 000 poneys.

Thibaud Thioux s'est qualifié pour ces championnats en saut d'obstacles, après une année de compétition remarquable dont plusieurs premières places. Il participe à des épreuves de type A4, réservées aux cavaliers de moins de 11 ans et montant des poneys shetland, dont la taille est inférieure à 1,08 mètres. Il monte un poney qui se nomme Chocolat. Au mois de juin, il se classe 4^e dans sa catégorie au concours de saut d'obstacles de la Finale Régionale de la ligue Centre-Val de Loire, pour sa première participation, ce qui lui vaut d'être classé "Elite" pour les épreuves du championnat de France.

L'épreuve du championnat de France se déroule en 2 épreuves qualificatives. À l'issue de ces 2 épreuves, seuls sont sélectionnés pour la finale les 20 premiers cavaliers, qui se disputent le titre de champion de France.

Thibaud termine 20^e de la 1^{re} épreuve et 1^{er} de la 2^e épreuve. À l'issue de ces 2 épreuves, il pointe à la 14^e place et se qualifie donc pour la finale.

Le parcours de la finale est difficile. Il termine 3^e, ce qui lui vaut de finir ce championnat à la 7^e place dans sa catégorie.

Thibaud monte à poney depuis l'âge de 5 ans. Il participait à ses premiers championnats de France et espère bien renouveler cette expérience l'année prochaine. Bonne chance à ce cavalier.



▶ NOUVEAU À SAINT-PIAT

IDÉES PAYSAGES, une entreprise d'aménagement et d'entretien d'espaces verts au service de votre jardin.

▶ LES COLLECTIONNEURS

La deuxième édition "Les Collectionneurs" aura lieu les 13 et 14 Novembre prochain en la Salle des Fêtes de Saint-Piat avec comme ligne directrice "Rétrospective 2000".

Tous amateurs locaux et régionaux, voire professionnels, si valorisants pour la manifestation désirant exposer, échanger, vendre leurs objets de prédilection (cartes postales, appareils, photos, timbres, cartes de téléphone, poupées, flocons, miniatures, disques, outils anciens, minéraux, étiquettes...) sont invités à prendre contact avec Gilles Parain au 02 37 32 39 83 le plus rapidement possible les places (exposition et entrée libres) étant limitées.

Le Comité des Fêtes souhaite que cette manifestation soit riche en souvenirs, découvertes, surprises et échanges divers. La liste n'est pas exhaustive, l'insolite sera le bienvenu, le bon goût de rigueur.

Le Bureau du Comité des Fêtes

▶ CABINET DE MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE

Nouveaux horaires d'ouverture

- le matin : lundi, mercredi, vendredi
- l'après-midi : du lundi au vendredi
- le samedi : uniquement sur Rd.V.

Pour tous renseignements complémentaires, appeler le 02 37 32 49 88

Attention !!!

Avis à tous les crapauds, sorcières, monstres, fantômes et vampires.

Préparez vos pustules, cajolez vos verrues, aigüisez vos griffes, limez vos dents... bref préparez-vous à venir hanter, terroriser, glacer d'effroi les Saint-Piatais qui sont, eux, invités à se munir de bonbons, confiseries et sucreries pour combattre cette horde monstrueuse...

Surprise ! C'est Halloween, c'est le 29/10/99. Guettez les affichettes chez les commerçants pour en savoir plus.

